

PREPARATION AU BNSSA

BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Le BNSSA, diplôme professionnel délivré par le ministère de l'intérieur, permet à son titulaire d'occuper le poste de surveillant sauveteur aquatique, à l'exclusion de toute activité d'enseignement et d'entraînement de la natation.

Préparation à l'examen du BNSSA :

- Perfectionnement des techniques de nage et palmage,
- Apprentissage et perfectionnement des techniques de sauvetage,
- Réglementation des baignades,
- Formation secourisme (Pse1 premiers secours en équipe de niveau1),
- Préparation aux épreuves de l'examen.

Programme :

- Conseils en natation, palmage, apnée et parcours aquatiques,
- Techniques de sauvetage et de remorquage,
- Les gestes de premiers secours adaptés au milieu aquatique,
- Tests de connaissance et examen blanc préparatoire.

Durée :

- Sous forme de sessions ponctuelles une fois par mois et en périodes de vacances scolaires.
- Secourisme, durant les weekends.
- Environ 65 heures de formation en session spéciale nageur.
- Présentation des candidats aux épreuves de l'examen fin mai.

Conditions de participation :

- Avoir 17 ans le jour de l'examen.
- Maîtriser le crawl et la brasse

Nombre de participants :

- Effectif de 12 à 25 participants

Matériels de formation :

- Natation : ligne de nage, mannequin, filin de sauvetage, rescue-tube.
- Secourisme : mannequin, vidéoprojecteur, matériel de premiers secours.

Validité :

- Le titulaire du Bnssa a l'obligation de suivre une formation continue annuelle en secourisme Pse1 et une révision quinquennale de ses aptitudes de surveillant sauveteur.

Validation :

- Si réussite aux épreuves de l'examen de fin de préparation.

Tarif :

- Spéciale nageur : 520€
- Titulaire Pse1 : 420€